çais par suite de son dévouement à notre pays. Comme beaucoup d'esprits de notre temps, il a été frappé de ce qu'il y a de vide dans ce qu'on appelle les principes absolus; il n'admet point qu'il y ait des droits abstraits imprescriptibles, supérieurs à toutes les lois écrites. C'est dans les mœurs, et non dans de creuses théories, qu'il cherche le garant des bonnes lois. Les plus belles théories n'ont jamais fait un peuple libre, comme elles sont impuissantes à faire un homme vertueux. L'expérience montre que l'idée pure du devoir a peu d'efficacité pratique; ce qui dirige la conduite des hommes, ce sont les habitudes acquises, les sentiments, l'éducation, les influences sociales.

L'idée fondamentale du livre, c'est encore que tous les éléments de la civilisation sont inséparables, que tous doivent progresser ensemble pour produire un résultat durable. Si la science et la philosophie marchent seules en avant, pendant que les lettres, les arts, la richesse et même la religion restent stationnaires, aucune amélioration solide dans l'état général de la société ne sera possible. Ceux qui sont chargés de diriger la société ont donc besoin de tact plutôt que de logique; ils doivent se laisser guider par le sentiment autant au moins que par la raison.

Les chapitres de M. Funck Brentano sur les mœurs et les lois, sur les croyances religieuses et les sciences, sur les arts et les lettres, sur le travail et les richesses sont fort intéressants; on y trouve beaucoup d'idées originales, dont la plupart sont vraies. Quelques-unes pourtant sont de nature à blesser les tendances modernes, comme lorsqu'il reproche à la science de se compliquer, de se raffiner, de devenir alexandrine et byzantine. Puisqu'il estime à si haut prix l'expérience en histoire, en morale, en politique, il semble qu'il aurait dû rendre plus de justice au caractère tout expérimental que les sciences physiques et naturelles ont pris de notre temps.

Le style de M. Funck Brentano se fait remarquer par sa force et par sa concision, quelquefois un peu rudes. On peut ne pas partager toutes ses idées, mais on doit reconnaître que son étude historique est pleine d'aperçus ingénieux, de vues profondes et pénétrantes.

* **CIVRAY**, ville de France (Vienne), ch.-l. d'arrond., à 50 kilom. S. de Poitiers, sur la rive droite de la Charente; pop. aggl., 2,155 hab. — pop. tot., 2,288. L'arrond. compte 8 cant., 51 comm., 60,273 hab. Civray « s'appelait primitivement *Severiacum*, dit M. Ad. Joanne, et l'on devrait, par conséquent, écrire *Sivrai*, orthographe qui fut adoptée par tous les géographes jusqu'au XVIIIe siècle et que les savants du Poitou s'efforcent de faire prévaloir. »

CLAAMETIS, une des Thespiades et mère d'Astybias, qu'elle eut d'Hercule.

CLADÉE, dieu-fleuve de l'Elide. Il avait une statue dans le temple de Jupiter, à Elis.

CLADEL (Léon), littérateur français, né à Montauban en 1835, d'une famille d'ouvriers. Après avoir fait ses premières études de droit dans sa ville natale, il vint à Paris, en 1857, occuper une place de clerc d'avoué. Comme il allait souvent au Palais, il se lia avec de jeunes avocats qui partageaient ses idées républicaines; mais le barreau ne l'attirait pas autant que la littérature. Bientôt il quitta l'étude où il travaillait et collabora activement à la *Revue fantaisiste*, pour laquelle il composa plusieurs nouvelles que, plus tard, il traitait cavalièrement « d'échevelées. » Son véritable début fut le livre des *Martyrs ridicules*, qui parut en 1862, avec une préface de Charles Baudelaire. Jules Janin en parla avec éloge dans les *Débats*, et l'ouvrage le méritait. Il publia ensuite, sous une forme très-pittoresque, des nouvelles dans le *Boulevard* et dans le *Nain jaune*, puis il mit la dernière main à un roman politique, *Pierre Patient*, que les journaux de Paris n'osèrent pas insérer et que l'*Europe de Francfort* fit paraître en feuilletons. La feuille internationale, qui circulait encore librement en France malgré les articles virulents de MM. Gambetta, Ranc, Floquet, Spuller et Castagnary, fut arrêtée à la frontière par le seul fait d'un romancier. C'est que Pierre Patient, vivante antithèse de son nom, témoignait un ardent désir de se débarrasser des tyrans. En 1872, Léon Cladel donna au *Constitutionnel* la *Fête votive de saint Bartholomée porte-glaive*, qui fournit à l'*Univers* le prétexte d'un premier-Paris, dans lequel Louis Veuillot faisait l'éloge de l'auteur. L'œuvre parut bientôt en librairie, contenant, en guise de préface, l'article du rédacteur en chef de la feuille cléricale et la réponse du romancier. M. Cladel publia ensuite trois nouvelles fort intéressantes : les *Fiancés de Champigny*, dans la *République française*; une *Lutte*, dans le *Rappel*; *Nâzi*, dans l'*Evénement*. Son livre des *Va-nu-pieds* provoqua en 1873, de la part des journaux réactionnaires, les plus violentes récriminations. L'écrivain fut dénoncé au parquet. La justice n'intervint pas, mais le gouvernement s'opposa à la vente de l'ouvrage par le colportage. M. Léon Cladel déploya les mêmes qualités de styliste dans l'*Homme de la Croix-aux-Bœufs* (1876). Une nouvelle dont la publication eut lieu la même année dans l'*Evénement*, sous le titre de *Une maudite*, fit traduire l'auteur devant un tribunal correctionnel, et il fut condamné à un mois de prison, qu'il subit à Sainte-Pélagie. On a encore de M. Léon Cladel : la *Crête Rousse* et le *Tombeau des lutteurs* (1877). Il a collaboré, en outre, à la *Revue nouvelle*, au *Pirate*, à la *Revue française*, au *Club*, au *Figaro*, à la *Situation*, à l'*Avenir national*, à l'*Opinion nationale*, au *Radical*, au *Bien public* et, en dernier lieu, à la *Lanterne*.

CLADIONE s. f. (kla-di-o-ne). Entom. Syn. d'ULOCÈRE.

***CLADOCÈRE** s. m. — Entom. Syn. de POLYCLADE.

CLADOLE s. m. (kla-do-le — du gr. *klados*, branche). Bot. Organe de certains végétaux qui a l'apparence d'une branche.

CLÆA, nymphe qui avait un sanctuaire sur le mont Calathion, en Laconie.

Clair-de-Lune, opéra bouffe en trois actes, livret de MM. E. Dubreuil et H. Bocage, musique de M. A. Cœdès; représenté aux Folies-Dramatiques le 11 mars 1875. Clair-de-Lune est le fils de Clodomir XXIV, roi de Hongrie, que le sénéchal Alfarin a vendu dans son bas âge à Misère, chef d'une bande de bohémiens. Il lui a substitué sa fille Clorinde, que les Hongrois croient être un garçon. On devine qu'un jour Clorinde rencontre Clair-de-Lune, en est éprise, et qu'elle fait remonter celui-ci sur le trône de ses ancêtres. La musique en est fort légère et écrite avec facilité. Chanté par Milher, Hamburger, Luco, Mme Toudouze, Mlles Raphaël et Rose-Marie.

* **CLAIR (SAINT-)**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. N.-E. de Saint-Lô; pop. aggl., 122 hab. — pop. tot., 606 hab.

* **CLAIRAC**, ville de France (Lot-et-Garonne), canton de Tonneins, arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Marmande; pop. aggl., 2,423 hab. — pop. tot., 4,191 hab. Commerce de vins. Berceau du calvinisme dans la contrée, cette ville soutint plusieurs siéges contre les catholiques, notamment en 1574 et 1621.

Claire (Sainte-), opéra en trois actes, paroles de Gustave Oppelt, musique de S. A. R. le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha; représenté pour la première fois à Cobourg le 15 octobre 1854, et à Paris, sur le théâtre de l'Opéra, le 27 septembre 1855. Le livret a été primitivement écrit par Mme Birch-Pfeiffer. Une légende russe en a fourni le sujet. L'action se passe tour à tour en Russie et en Italie. Le czarewitch Alexis s'étant imaginé que la princesse Charlotte, sa femme, conspirait contre lui, lui a versé un breuvage empoisonné; mais la dose ayant été trop faible pour procurer la mort, la princesse se ranime sur son lit de parade. Un archimandrite l'enveloppe d'un voile, l'entraîne loin du palais. La pauvre femme se réfugie en Italie, dans un monastère où, sous le nom de Claire, elle se fait, par ses vertus, une réputation de sainteté. Divers épisodes viennent atténuer un peu la couleur lugubre du sujet. Le second acte est le plus remarquable. Il renferme un beau chœur sans accompagnement. La scène de l'enterrement est bien conçue. Les airs de danse, au troisième acte, sont aussi très-bien traités. L'ouvrage a été interprété par Roger, Merly, Belval, Coulon, Mmes Lafont et Dussy.

* **CLAIRETTE** s. f. — Econ. rur. Syn. de LUISETTE.

CLAIRIÉRÉ, ÉE adj. (klé-rié-ré, ée — rad. *clairière*). Disposé en clairière; qui présente des clairières.

Clairon (MÉMOIRES DE Mlle) [1799]. Les mémoires des artistes célèbres, comme ceux des grands poëtes et des philosophes illustres, sont également intéressants pour le commun des lecteurs et pour ceux qui veulent suivre leurs traces. Laissons la biographie à l'écart; c'est aux artistes mêmes qu'il appartient de chercher par quels signes une vocation irrésistible s'est manifestée, par quelles études et quels moyens Mlle Clairon a atteint ce degré de perfection qui lui mérita les suffrages de son siècle. Arrêtons-nous de préférence à la partie littéraire et critique de ses mémoires, à ses réflexions pleines de tact sur l'art théâtral et à l'analyse des principaux rôles qu'elle a joués. La critique qu'elle fait du théâtre, à l'issue de la Révolution, semble avoir été dictée par cette prévention particulière aux vieillards qui sacrifie volontiers le présent au passé; mais ce jugement contient aussi des vérités qu'il est bon de rappeler pour l'intérêt de l'art. « Qu'ai-je vu à ces représentations? La bassesse des halles ou la démence des Petites-Maisons. Nul principe sur l'art, nulle idée de la dignité des personnages; chacun joue son rôle à sa guise, sans se rendre compte de ce qu'on doit mutuellement se prêter dans chaque scène, de ce qu'on doit d'effort ou de sacrifice à l'ensemble de la pièce; point d'unité dans le ton, point de noblesse dans le maintien. J'ai vu des héros se jeter à plat ventre et marcher sur les genoux; j'ai vu pousser l'oubli de la décence au point de paraître sous la simple enveloppe d'un taffetas couleur de chair dessinant exactement le nu depuis les pieds jusqu'à la tête... J'étais assourdie de piailleries, de beuglements, et, pour m'achever, le parterre criait : « Bravo! » Rien de plus utile sans doute aux progrès de l'art que d'imiter les grands modèles, mais aussi il faut laisser au talent, au génie, la faculté de partir du point où ils se sont arrêtés pour s'élancer encore plus loin dans la carrière. Mlle Clairon a donné elle-même l'exemple d'une intelligente initiative. Elle raconte qu'elle se créa un genre particulier; qu'après l'avoir essayé à Bordeaux avec succès, elle revint à Paris bien déterminée à quitter le théâtre ou à faire réussir ses innovations, et qu'elle y parvint. Elle osa jouer *Rodogune* autrement que Mlle Gaussin; cette actrice charmante, tant célébrée par Voltaire, donnait à ce rôle une grâce et une naïveté qui faisaient contre-sens avec le caractère altier du personnage. A Paris, après la représentation de la même pièce, elle entendit Duclos dire, avec son ton de voix élevé et positif, qu'elle ne devait pas penser à jouer les « rôles tendres, » après Mlle Gaussin. « Etonnée, dit-elle, d'un jugement si peu réfléchi, craignant l'impression qu'il pouvait faire sur tous ceux qui l'écoutaient, et maîtrisée par un mouvement de colère, je fus à lui, et lui dis : « Rodogune, un » rôle tendre, monsieur! Une Parthe, une fu» rie, qui demande à ses amants la tête de leur » mère et de leur reine, un rôle tendre! Voilà, » certes, un beau jugement!... » Effrayée moi-même de ma démarche, les larmes me gagnèrent, et je m'enfuis au milieu des applaudissements. » Mlle Clairon obtint ses plus beaux triomphes dans les rôles de Phèdre, de Zénobie, d'Electre, d'Ariane. Au sujet de ce dernier, l'*Encyclopédie* cite une anecdote qui montre jusqu'à quelle limite elle avait étendu la perfection de l'art. Voltaire, dans des vers enthousiastes, la place au-dessus des actrices qui avaient tenu ou qui tenaient encore le premier rang. Dorat décrit son jeu dans ces vers :

Ses pas sont mesurés, ses yeux remplis d'audace
Et tous ses mouvements déployés avec grâce.
Accents, gestes, silence, elle a tout combiné.
. . . .
Quel auguste maintien! quelle noble fierté!
Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

Il ne faut donc pas s'étonner si Mlle Clairon se peint dans ses mémoires d'une façon fort avantageuse et si elle apporte une sévérité dédaigneuse dans ses jugements sur les principaux acteurs de son temps, sur ses rivales surtout. On doit faire plus de cas de ses réflexions sur l'art dramatique et sur la déclamation théâtrale. L'art du comédien n'a pas été l'objet d'un traité didactique. On n'a que des traditions, et ces traditions s'altèrent en traversant les générations. Tel rôle qui, du temps de Molière, était un caractère de la société, n'est plus aujourd'hui qu'une burlesque caricature. Il faut donc consulter et méditer les observations offertes par ceux qui se sont illustrés sur la scène. Il est nécessaire de fixer l'art du comédien par des traditions écrites et par des préceptes invariables, sous peine de se condamner à recommencer des essais inutiles ou de faire remonter l'art à son origine. Les réflexions de Mlle Clairon peuvent abréger aux débutants les routes épineuses qui conduisent à la célébrité. Les mémoires de cette actrice sont remplis d'anecdotes piquantes, où l'on voit figurer plusieurs personnages fameux sous le règne de Louis XV, et particulièrement le maréchal de Richelieu, qui n'y joue pas un très-beau rôle. Ils ne sont pas sans agrément du côté du style.

* **CLAIRVAUX**, bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Lons-le-Saunier, sur un plateau près de la rive gauche de la Drouenne; pop. aggl., 945 hab. — pop. tot., 1,036 hab. Forges et clouterie à Vertamboz. Fondé par les Gaulois, Clairvaux fut appelé *Clara vallis* par les Romains, d'où son nom actuel.

* **CLAIRVILLE** (Louis-François NICOLAIE, dit), auteur dramatique français. — Parmi les dernières pièces données par ce fécond vaudevilliste, nous citerons : *Crockbête*, en deux actes (1863); *Eh! Lambert!* en un acte (1864); *En ballon*, en trois actes (1864); la *Revue au cinquième étage*, en un acte (1864); *Une femme dégelée*, en un acte (1865); le *Déluge universel*, en cinq actes (1865); la *Lanterne magique*, en quatre actes (1865); *Cendrillon*, féerie en cinq actes; *Mesdames Montanbrèche*, comédie en cinq actes (1866), avec V. Bernard; le *Wagon des dames*, en un acte (1866), avec Gastineau; *Ric-din, Ric-don*, féerie en quatre actes (1866); *Quinze heures de fiacre*, en deux actes (1867), avec Nuitter et Desarbres; les *Parisiens à Londres*, en cinq actes (1867); *Feu la contrainte par corps*, en un acte (1867), avec V. Bernard; le *Diable boiteux*, revue en quatre actes (1867), avec Blum et Flan; *Daphnis et Chloé*, opéra bouffe en deux actes, musique d'Offenbach (1867), avec Cordier; les *Conférences chez Beaubichon*, en un acte (1867), avec Blum; les *Amendes de Timothée*, en un acte (1868); les *Voyages de Gulliver*, pièce fantastique en quatre actes (1868); *Ernest*, en un acte (1869); le *Grand-duc de Matapa*, opérette en trois actes, musique de J. de Billemont (1869), avec O. Gastineau; les *Mensonges innocents*, en un acte (1869), avec le même; le *Mot de la fin*, en un acte (1869), avec Siraudin; *Deucalion et Pyrrha*, pastorale, musique de Diache (1870), avec Guénée; *Ferblande*, parodie en un acte (1870), avec Gastineau et Busnach; *Paris-revue*, en quatre actes (1870), avec Siraudin et Busnach; le *Puits qui chante*, féerie en trois actes (1871), avec Grangé; la *Queue du chat*, féerie en vingt-quatre tableaux (1871), avec Marot; les *Cent vierges*, opéra bouffe en trois actes, musique de Lecocq (1872); les *Griffes du diable*, pièce fantastique en trois actes (1872), avec Gabet; *Héloïse et Abailard*, opéra-comique en trois actes, musique de Litolff (1872), avec Busnach; la *Reine Carotte*, pièce fantastique en trois actes (1872), avec Bernard et Koning; la *Revue en ville*, fantaisie en trois tableaux (1872), avec Siraudin et Koning; *Aristophane à Paris*, revue en trois actes (1873), avec Marot; la *Cocotte aux œufs d'or*, féerie en trois actes (1873), avec Grangé et Koning; la *Fille de Mme Angot*, opéra-comique en trois actes, musique de Lecocq (1873), avec Siraudin et Koning, pièce qui eut, grâce à la musique du compositeur, un succès éclatant et prolongé; la *Mariée de la rue Saint-Denis*, vaudeville en trois actes (1873), avec Grangé et Koning; *Mon mari me l'a permis*, en un acte (1873), avec Siraudin et Koning; la *Patte à Coco*, féerie en cinq actes (1873), avec Marot; la *Revue n'est pas au coin du quai*, revue en quatre tableaux (1873), avec Siraudin et Koning; *Forte en gueule*, revue en trois actes (1874), avec Busnach; *Canaille et compagnie*, drame en cinq actes (1874), avec Siraudin et Koning; *Charbonnier est maître chez lui*, opérette en un acte, musique de Clairville fils (1875), avec Busnach; la *Malle des Indes*, revue en trois actes (1875), avec le même; la *Revue des Deux-Mondes*, revue en trois actes (1875), avec Dreyfus; *Montréal et Blondeau*, féerie (1876); *De bric et de broc*, revue (1876), avec Liorat; les *Cloches de Corneville*, opéra-comique en trois actes, en collaboration avec Gabet, musique de Planquette (1877), etc.

* **CLAIX**, bourg de France (Isère), cant. de Vif, arrond. et à 13 kilom. S. de Grenoble, près du Drac; pop. aggl., 1,738 hab. — pop. tot., 2,096 hab.

CLAMAGERAN (Jean-Jules), publiciste et économiste français, né à la Nouvelle-Orléans le 29 mars 1827, d'un père français établi comme négociant dans la Louisiane. M. Clamageran opta à sa majorité, survenue quelques semaines après la révolution de Février 1848, pour la nationalité française. Il avait fait d'excellentes études classiques au collége Henri IV (1837-1846) et remporté plusieurs prix au concours général. Ses études de droit ne furent pas moins brillantes. Reçu docteur en 1851, il se présenta l'année suivante au concours de doctorat de la Faculté de Paris et obtint la première médaille d'or. L'ouvrage qui lui avait valu cette distinction fut publié sous ce titre : le *Louage d'industrie, le mandat et la commission* (1852). Inscrit au tableau des avocats de la cour de Paris, M. Clamageran fit marcher de front les devoirs de sa profession et le culte assidu de la science juridique. La *Revue pratique de droit français*, fondée en 1856 par MM. Mourlon, Ballot, Demangeat et Emile Ollivier, publia des études approfondies dues à sa plume sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les servitudes militaires autour de Paris et les communautés religieuses non autorisées; cette dernière dissertation parut à l'époque du procès de la marquise de Guerry contre la communauté de Picpus. En même temps, M. Clamageran s'occupait activement des questions d'économie politique; il prenait une part considérable au congrès international de l'impôt, tenu à Lausanne en 1860, sur l'initiative de M. Pascal Duprat. Quelque temps après, il était reçu membre de la Société des économistes de Paris. Protestant libéral, élève du pasteur Coquerel père, M. Clamageran a pris une part active aux travaux de la fraction progressiste de l'Eglise réformée française; on l'a vu successivement entrer au comité de direction de l'*Alliance chrétienne universelle*, fondée à Paris en 1853; donner à la *Revue de Paris*, en 1857, sur l'*Etat actuel du protestantisme*, une étude qui a été publiée à part, en brochure (1857, in-8o); fonder, en 1861, avec quelques-uns de ses coreligionnaires, l'*Union protestante libérale*, société destinée à résister aux envahissements de l'orthodoxie dirigée par les Guizot, les Mettetal et autres adeptes protestants de « l'ordre moral; » collaborer aux feuilles protestantes avancées, le *Lien*, le *Disciple de Jésus-Christ*, le *Protestant libéral*, etc. Enfin, M. Clamageran a fait partie de ce premier noyau d'hommes politiques de la génération nouvelle qui organisèrent l'opposition légale aux heures les plus mauvaises de l'histoire du second Empire. Dès 1857, il prenait part aux réunions électorales préparatoires du parti républicain. Un peu avant les élections générales au Corps législatif de 1863, dont il s'occupa activement, ayant demandé à la mairie de Passy la communication des listes électorales, et la municipalité la lui ayant refusée, il eut le courage, assez rare dans ce temps d'affaissement politique, d'aller chercher dans l'intérieur de Paris un huissier pour faire un acte de sommation; devant cette énergique attitude, l'autorité céda et accorda la communication demandée. A cette époque, M. Clamageran faisait partie d'un groupe de jurisconsultes, parmi lesquels se trouvaient M. Hérold, son beau-frère, MM. Jules Ferry, Dréo, Durier, Hérisson, etc., et qui élabora un *Manuel électoral*, dont le succès se révéla par plusieurs éditions rapidement épuisées. Il n'en fallait pas tant pour attirer sur lui l'attention des parquets impériaux, ennemis-nés de toute manifestation d'indépendance civique. Une perquisition fut faite à son domicile en 1864, ses papiers furent fouillés en son absence et les serrures de son cabinet forcées. A la suite de cette instruction brutale, M. Clamageran fut impliqué dans le célèbre procès des Treize et condamné à l'amende pour prétendue violation des lois sur les associations. N'ayant pu obtenir du président de la chambre des appels correctionnels de la cour de Paris l'autorisation d'être défendu par M. Jules Simon, qui ne faisait pas partie du barreau, il exposa lui-même sa cause dans un discours d'une rare vigueur juridique, qui lui valut les félicitations du *Daily News*. Au lendemain de la révolution de 1870, M. Clamageran fut appelé à remplir les fonctions d'adjoint à la mairie centrale de Paris. Chargé particulièrement du service des subsistances et de la surveillance des approvisionnements alimentaires, il remplit sa difficile mission avec autant d'intelligence que de dévouement. Dans la difficile journée du 31 octobre, M. Clamageran fit son devoir en couvrant de son corps un membre du gouvernement de la Défense nationale, au moment de l'invasion de la salle où ce gouvernement délibérait. C'est lui qui fut chargé d'annoncer à la foule assemblée sur la place de l'Hôtel-de-Ville le résultat du plébiscite de novembre, et il fit acclamer, selon la tradition de l'ancienne Révolution, la République une et indivisible. Le 15 février 1871, M. Clamageran donna sa démission et se retira momentanément des affaires publiques. L'année suivante, il fit partie du synode des Eglises réformées, parla et vota avec la minorité libérale de cette assemblée, et quand le ministère de l'ordre moral eut sanctionné, en 1874, quelques-unes des décisions de ce corps, il fut nommé par les électeurs protestants libéraux de Paris membre du comité chargé de la direction des prédications religieuses de la salle Saint-André. Le 28 mai 1876, M. Clamageran est rentré dans la vie publique active, grâce à sa nomination comme membre du conseil municipal de Paris pour le quartier des Bassins (XVIe arrondissement).

Outre les travaux dont nous avons déjà parlé, M. Clamageran a publié : le *Matérialisme contemporain* (1869); l'*Histoire de l'impôt en France* (1867-1868-1876, 3 vol. in-8o), œuvre d'une profonde érudition, qui jette un jour curieux sur certains côtés de notre histoire nationale; *Souvenirs du siége de Paris* ou *Cinq mois d'Hôtel de ville* (1872, in-8o), publié d'abord par le *Journal des Economistes*; la *France républicaine* (1873, in-12), essai hardi de réforme politique et législative; l'*Algérie, impressions de voyages* (1874), recueil d'articles insérés dans la *Revue politique et littéraire*.

***CLAMART**, bourg de France (Seine), cant., arrond. et à 4 kilom. N.-O. de Sceaux, à 10 kilom. S.-O. de Paris; pop. aggl., 2,890 hab. — pop. tot., 3,163 hab.

* **CLAMECY**, ville de France (Nièvre), ch.-l. d'arrond., à 73 kilom. N.-E. de Nevers, au confluent de l'Yonne et du Beuvron; pop. aggl., 4,646 hab. — pop. tot., 5,381 hab. L'arrond. compte 6 cant., 93 comm., 72,006 hab.

CLAM-GALLAS (Edouard, comte DE), officier autrichien, né le 14 mars 1805. Il commanda un corps d'armée à Magenta (1859) et eut à lutter contre les troupes commandées par M. de Mac-Mahon. Il se retira après des prodiges de valeur. L'armée autrichienne ayant été divisée en deux grands corps, il fut placé sous les ordres du comte Schlik, et, à la bataille de Solferino, il fut encore opposé au même général français. Après la paix de Villafranca, il fut nommé général de cavalerie et conserva son poste de commandant supérieur en Bohême, poste qu'il occupait avant l'ouverture de la campagne. En 1865, il fut nommé grand maître de la maison de l'empereur François-Joseph. Au début de la guerre entre la Prusse et l'Autriche (1866), le général Clam-Gallas commandait le 1er corps de l'armée autrichienne du Nord. Il occupait alors le nord de la Bohême, où il était appuyé par l'armée saxonne et la brigade Kalik, en tout environ 60,000 hommes (10 juin). Le corps d'armée prussien qui s'avançait vers lui était beaucoup plus nombreux et avait pour commandant en chef le prince Frédéric-Charles; il était de plus soutenu par les troupes du général Herwarth. Pour soutenir un choc qu'il prévoyait terrible, le général Clam-Gallas concentra ses troupes entre Jung-Bunzlau et Münchengrætz. A peine avait-il pris position que l'attaque commença entre Liebenau et Turnau. La cavalerie autrichienne, qui occupait ces positions, dut reculer, et quarante-huit heures plus tard, le 28 juin, l'armée prussienne attaquait Münchengrætz pendant que les troupes du général autrichien se concentraient sur l'armée de leur général en chef, Benedek. L'arrière-garde des troupes de Clam-Gallas fut fort maltraitée dans la journée du 28 juin, et le lendemain son corps d'armée fut battu à Gitschin, où il perdit 5,000 tués ou blessés et plus de 2,000 prisonniers. Clam-Gallas abandonna ses positions et se retira sur Kœniggrætz, où il fut battu une fois encore. Ces trois défaites successives avaient mis son corps d'armée en tel état, que le général en chef Benedek dut cesser de prendre l'offensive pour éviter un désastre. Le général Clam-Gallas fut relevé de son commandement, et une enquête fut ouverte sur sa conduite. Elle ne releva aucune faute grave à sa charge; non content cependant de ce verdict, il demanda à être traduit devant un conseil de guerre. L'empereur lui accorda cette satisfaction, et il fut naturellement acquitté. François-Joseph l'en félicita par une lettre. Quelques discussions s'élevèrent au lendemain de la paix entre le général Benedek et M. Clam-Gallas, et ces deux officiers, qui avaient été également malheureux contre la Prusse, dans la campagne qui se termina à Sadowa, eurent le grand tort de s'accuser d'incapacité à la face de l'Europe.

CLAM-MARTINICZ (comte Henri-Jaroslaw DE), homme politique hongrois, né à Saint-Georges (Hongrie) en 1826. C'est le fils aîné du comte Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel. Il fit d'abord ses études de droit, puis entra dans la carrière politique sous les auspices du comte Stadion (1848). En 1853, il fut nommé conseiller de la lieutenance à Bude et, trois ans plus tard, président de la Galicie orientale.

Au lendemain de la guerre d'Italie, François-Joseph II crut devoir modifier sa politique intérieure. Clam-Martinicz donna sa démission; toutefois, il fut appelé en 1860 à faire partie du conseil de l'empire et exerça dans cette assemblée une grande influence. Il demanda la réorganisation de la monarchie autrichienne sur des bases plus libérales. Le gouvernement ayant bientôt renoncé à donner satisfaction aux vœux de la portion de ses sujets non allemands, le comte Clam-Martinicz s'unit à l'opposition et devint un des chefs des fédéralistes. A dater de cette époque, il disparaît de la grande scène politique et n'est plus que membre de la diète de Bohême. — Il avait un frère, le comte Richard DE CLAM-MARTINICZ, né en 1832, et qui devint colonel lieutenant de l'armée autrichienne et aide de camp de l'empereur d'Autriche.

* **CLAMP** s. m. — Chir. Instrument en forme de compas d'épaisseur, dont on se sert, dans l'ovariotomie, pour comprimer et retenir hors de l'incision abdominale le pédicule du kyste qu'on veut opérer.

CLANIS, un des Centaures. Il fut tué par Pélée, aux noces de Pirithoüs. ‖ Partisan de Phinée. Il fut tué par Persée.

* **CLANRICARDE** (Ulric-John DE BURGH, marquis DE), homme politique anglais. — Il est mort en 1874.

CLAPARÈDE (Jean-Louis-René-Antoine-Edouard), naturaliste suisse, né à Genève en 1832, mort à Sienne (Italie) en 1871. Il suivit les cours de Pictet et de La Rive, puis se rendit en 1853 à Berlin, où il devint l'élève de Jean Muller. Après avoir fait avec ce dernier savant un voyage en Norvège (1855), il prit le grade de docteur (1857) et, deux ans plus tard, il visita l'Angleterre. Claparède devint professeur d'anatomie comparée à l'Académie de Genève, membre de l'institut genevois, des Sociétés de médecine et de physique de cette ville. A plusieurs reprises, de 1866 à 1870, il fit des voyages en Italie. Outre de nombreux mémoires et des articles publiés dans les *Archives de la Bibliothèque universelle* de Genève, on lui doit plusieurs ouvrages estimés, dont l'un fut couronné par l'Académie des sciences de Paris en 1858, et un autre par l'Académie des sciences d'Utrecht en 1862. Nous citerons de ce savant, si prématurément enlevé à la science et à ses amis : *Etudes sur les infusoires et les rhizopodes* (Genève, 1858-1860, 2 vol. in-4o); *De la formation et de la fécondation des œufs chez les vers nématodes* (1858, in-4o); *Recherches anatomiques sur les annélides, turbellariés, opalines, etc., observés dans les Hébrides* (1861, in-4o); *Recherches sur l'évolution des araignées* (1862, in-4o); *Recherches anatomiques sur les oligochètes* (1862, in-4o); *Etudes sur la circulation du sang chez les aranées du genre lycose* (1863, in-4o); *Observations sur l'anatomie* (1862, in-4o), en allemand; *Glanures zootomiques parmi les annélides de Port-Vendres* (1864, in-4o); les *Annélides chétopodes du golfe de Naples* (1868, in-4o); *Recherches sur la structure des annélides sédentaires* (1873, in-4o), etc.

CLAPÉE s. f. (kla-pé). Action du maçon qui applique le mortier par jets.

CLAPIER (Alexandre), avocat et homme politique français, né à Marseille en 1798. Lorsqu'il eut terminé ses études classiques à Juilly, il fit son droit à Aix, où il eut pour condisciple M. Thiers, et il devint avocat à Paris en 1818. En 1825, M. Clapier acheta à Marseille une étude d'avoué, qu'il vendit au bout de dix ans. Il reprit alors l'exercice du barreau. Membre du conseil municipal de Marseille (1833), de l'Académie de cette ville (1843), dans les *Mémoires* de laquelle il a fait paraître plusieurs études sur des questions économiques, membre du conseil général des Bouches-du-Rhône, il fut élu député en 1846, et il siégea à la Chambre dans les rangs des monarchistes libéraux jusqu'à la révolution de 1848, qui le rendit à la vie privée. Il se remit à plaider dans sa ville natale, où il fut à diverses reprises bâtonnier de son ordre, notamment en 1866 et en 1869. Lors du plébiscite de mai 1870, M. Clapier, qui passait alors pour très-libéral, se prononça contre le gouvernement dans une lettre adressée aux électeurs des Bouches-du-Rhône. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 pour l'Assemblée nationale, il parvint à se faire élire député dans son département. M. Clapier alla siéger au centre gauche et, pendant près de deux ans, il donna son concours à la politique de M. Thiers, son ancien ami, excepté lorsqu'il s'agit de questions commerciales et d'impôt. Il vota contre la pétition des évêques, pour le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la dissolution des gardes nationales, la proposition Feray, le maintien des traités de commerce, s'abstint sur le retour de l'Assemblée à Paris, se prononça contre la dissolution, contre la loi sur la municipalité lyonnaise et resta fidèle à M. Thiers le 24 mai 1873. A cette époque, il avait acquis la réputation du plus prolixe et du plus verbeux des orateurs de la Chambre. Il était peu de questions sur lesquelles l'intarissable avocat, qui, malgré son âge, avait conservé un organe retentissant, n'éprouvât le besoin d'exposer ses idées dans d'interminables et fastidieux discours. Après la chute de M. Thiers, M. Clapier passa avec armes et bagages dans les rangs des partisans du gouvernement de combat. Il vota pour la circulaire Pascal, contre la liberté des enterrements, pour la loi Ernoul, pour l'église du Sacré-Cœur, etc. Le 19 novembre 1873, il vota pour le septennat; il appuya le cabinet de Broglie lors de sa chute, puis vota contre les propositions Périer et Maleville. Lorsque tout espoir de restauration fut évanoui, lorsqu'il devint évident que la Chambre allait être forcée de disparaître, M. Clapier fit des réflexions qui eurent pour résultat de le ramener à son point de départ. On le vit alors se prononcer pour la République conservatrice et voter la constitution du 25 février 1875. Au mois de mai, il fut rapporteur de la commission qui se prononça pour la suppression des élections partielles, et jusqu'au bout il appuya la pitoyable politique de M. Buffet. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Clapier se porta vainement candidat à la Chambre des députés dans les Bouches-du-Rhône. Ses anciens électeurs, complétement édifiés sur sa valeur politique et sur son libéralisme, s'empressèrent de le rendre aux douceurs de la vie privée. Outre des articles publiés dans la *Revue britannique*, dans les *Mémoires de l'Académie de Marseille* et dans divers journaux, M. Clapier a fait paraître : le *Barreau français* (1821, 16 vol. in-8o), avec Clair; le *Barreau anglais* (1824, 3 vol. in-8o), avec le même; *Annales de l'éloquence judiciaire* (1825-1826, 2 vol. in-8o), avec Aylies; *Marseille, son passé, son présent, son avenir* (1863, in-8o); *Du droit de propriété* (1867, in-8o). Enfin il a traduit de l'anglais un *Précis historique sur la Pologne*.

CLAPOIRE s. f. (kla-poi-re). Pathol. Sorte de maladie contagieuse.

* **CLAQUE** s. f. — Encycl. Théâtre. Voici une anecdote, relative à la *claque*, que nous croyons devoir ajouter ici à celles que nous avons déjà rapportées, parce que nos lecteurs y verront un spécimen des termes en usage dans l'art de la *claque*.

Mlle Rachel venait de jouer le principal rôle dans une des pièces de Mme Emile de Girardin, et elle trouva qu'on ne l'applaudissait pas avec l'entrain ordinaire. Elle s'en plaignit, et on lui dit que le chef de *claque*, étant malade, avait dû se faire remplacer par un confrère du boulevard. Celui-ci, apprenant les plaintes formulées par Mlle Rachel, lui écrivit la lettre suivante : « Mademoiselle, je ne puis rester sous le coup des reproches qui sont tombés sur moi d'une bouche comme la vôtre. A la première représentation, j'ai donné 33 fois, et toujours de ma personne. Nous avons eu 3 *acclamations*, 4 *hilarités*, 2 *tressaillements*, 4 *redoublements* et 2 *explosions indéfinies*. Et même des stalles se sont fâchées et ont crié : « A la porte! » Mes hommes étaient sur les dents; ils m'ont signifié qu'ils ne pourraient recommencer un pareil service. Ce que voyant, j'ai demandé le manuscrit; je l'ai profondément étudié, et j'ai dû me résigner à faire des coupures pour la seconde représentation. Je les ai fait porter sur MM...; si l'intérim du service se prolonge pour moi, je leur revaudrai cela plus tard. » Ainsi, la *claque*, comme la musique, a sa phraséologie spéciale, et, pour la pratiquer en artiste, il faut faire une étude approfondie de la pièce et déterminer d'avance les passages qui doivent être applaudis, la nature même des applaudissements que chacun d'eux exige. Un claqueur n'est plus un simple manœuvre, c'est un véritable artiste! Telle est au moins l'idée qu'il se fait de lui-même.

* **CLAQUÉ** part. passé du v. Claquer. — Manége. *Cheval claqué*, Cheval dont les tendons des canons sont en mauvais état.

* **CLAR (SAINT-)**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Lectoure, sur la rive gauche de l'Arax; pop. aggl., 1,183 hab. — pop. tot., 1,658 hab. Eglise du XIIIe siècle.

* **CLARENDON** (George-William-Frédéric VILLIERS, baron de HYDE DE HINDON comte DE), homme d'Etat anglais. — Il est mort en juin 1870.

* **CLARET**, bourg de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. N. de Montpellier, dans un vallon ceint de rochers arides; pop. aggl., 391 hab. — pop. tot., 669 hab. L'existence de Claret est constatée par des actes de 1122, et il remplaça un bourg plus ancien dont le nom ne nous est pas parvenu, mais qui dut être assez considérable, si l'on en juge par les vestiges qui en restent dans les environs.

* **CLARETIE** (Jules-Arnaud), écrivain et journaliste français. — Après la déclaration de guerre à la Prusse, il suivit l'armée du Rhin comme correspondant de l'*Opinion nationale* et de l'*Illustration*, et il y publia une série de lettres qui furent remarquées. De retour à Paris après le 4 septembre, M. Claretie fut, mais pendant peu de temps, secrétaire de la commission des *Papiers des Tuileries*, puis il devint membre de la commission pour l'enseignement communal et chef du bureau des bibliothèques communales. A ce titre, il ouvrit et organisa dans plusieurs arrondissements de Paris des bibliothèques, destinées à fournir des livres aux ambulances et qui devinrent, en outre, des salles de lecture pour les ouvriers. Le 8 février 1871, il se porta sans succès candidat à l'Assemblée nationale à Paris, et, au mois d'avril suivant, il refusa une candidature qui lui avait été offerte par un comité de conciliation, lors des élections de la Commune. Républicain modéré, M. Claretie répudia toute relation avec un mouvement révolutionnaire qu'il condamnait absolument. Depuis lors, il a continué à collaborer à l'*Opinion nationale*, au *Soir*, où il rédige le feuilleton dramatique hebdomadaire; à l'*Illustration*, où il fait une revue des livres. Le 3 février 1872, il entreprit de ressusciter le *Corsaire*, dont il fit un journal républicain; mais cette feuille n'eut qu'une existence éphémère. Ecrivain infatigable, M. Claretie a publié depuis 1867 de nombreux ouvrages. Nous citerons de lui : *Madeleine Bertin* (1868, in-18), roman; la *Libre parole* (1868, in-12); la *Poudre au vent* (1869, in-12), roman; la *Vie moderne au théâtre* (1869-1875, 2 vol. in-12); *Journées de voyage. Espagne et France* (1870, in-12); *Armand Barbès* (1870, in-8o); la *Débâcle* (1871, in-12); le *Champ de bataille de Sedan* (1871, in-12); l'*Empire, les Bonaparte et la cour, documents nouveaux* (1871, in-12); la *France envahie, de juillet à septembre* 1870 (1871, in-12); la *Guerre nationale* (1871, in-12); *Paris assiégé* (1871, in-12); *Histoire de la révolution de* 1870-1871 (1871-1872, 1 vol. in-4o, avec illustrations); le *Roman des soldats* (1872, in-12); les *Prussiens chez eux* (1872, in-12); *Noël Rambert* (1872, in-12), roman; *Molière, sa vie et ses œuvres* (1873, in-12); *Peintres et sculpteurs contemporains* (1873, in-12); *Ruines et Fantômes* (1873, in-12); les *Muscadins*, roman (1874, 2 vol. in-12); les *Belles folies* (1875, in-12); *Carpeaux* (1875, in-32); *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins, Etude sur les dantonistes* (1875, in-8o); *Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'annexion* (1876, in-12); le *Renégat*, roman (1876, in-12); l'*Art et les artistes français contemporains* (1876, in-12), etc. Enfin, M. Claretie a écrit pour le théâtre un certain nombre de pièces, dont aucune jusqu'ici n'a obtenu un succès complet. Nous citerons : la *Famille des gueux*, drame en cinq actes, avec Petrucelli della Gattina (1869, in-12); *Raymond Lindey*, drame en cinq actes (1870, in-12); les *Muscadins*, drame en cinq actes (1874, in-12); les *Ingrats*, comédie en quatre actes (1875, in-12).

Clari, opéra italien semi-seria en trois actes, musique de Halévy; représenté à Paris le 9 décembre 1828, avec le concours de Mme Malibran. Le sujet est tiré du ballet de *Clari*, qui avait réussi à l'Opéra français, et dans lequel Mlle Bigottini s'était fort distinguée. Déjà apprécié comme compositeur dans son opéra-comique l'*Artisan*, Halévy déploya dans *Clari*, pour la première fois, son grand talent scénique. Le second acte est fort remarquable. Nous signalerons l'excellent trio : *Deh! silenzio, non parlate.* Malgré la réserve apportée par les habitués du Théâtre-Italien aux débuts d'un compositeur français, Halévy est sorti triomphant de cette épreuve.

* **CLARINET** s. m. — Sorte de hautbois qui avait un son analogue à celui de la musette ou du chalumeau, et qui faisait partie de la musique militaire. ‖ Musicien qui jouait de cet instrument.

CLARINVAL (Jean-Baptiste-Emile), officier et écrivain français, né à Metz en 1826. Admis à l'Ecole polytechnique en 1844, il passa dans l'artillerie en 1846, suivit les cours de l'Ecole d'application de Metz et, par la suite, devint professeur de mécanique à cette école. Promu capitaine en 1851, il a été nommé depuis chef d'escadron et, en 1876, lieutenant-colonel d'artillerie. M. Clarinval est membre de plusieurs Sociétés savantes. On lui doit les ouvrages suivants : *Expériences sur les machines à percer les métaux* (1859, in-8o); *Note sur la dépense des déversoirs verticaux avec arête saillante, alimentés par un canal de même largeur* (1859, in-8o); *Etude des moteurs hydrauliques, comprenant les conditions théoriques et pratiques de leur construction et de l'établissement des usines hydrau-

liques (1859, in-8°); *Expériences sur le marteau-pilon de M. Schmerber* (1860, in-8°); *Leçons sur la résistance des matériaux, considérée au point de vue pratique* (1861, in-8°), etc.

CLARIOS (*arbitre du sort*), nom sous lequel Jupiter était adoré à Tégée, en Arcadie, où, suivant la tradition, les enfants de Lycaon tirèrent au sort les Etats de leur père. ‖ Surnom d'Apollon, tiré de la ville de Claros, en Ionie, où ce dieu avait un temple.

* **CLARK** (Jacques), médecin anglais. — Il est mort à Bagshot-Park (Surrey) en 1870.

* **CLARUS**, chef lycien, partisan d'Enée en Italie.

* **CLARY**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S.-E. de Cambrai; pop. aggl., 2,717 hab. — pop. tot., 2,783 hab.

CLATHRA, déesse des verrous et des grilles, à Rome. Elle avait, en commun avec Apollon, un temple sur le mont Quirinal.

CLATHRIDÉES s. f. pl. (kla-tri-dé — de *clathre*, et du gr. *eidos*, forme). Bot. Syn. de CLATHROÏDÉES.

* **CLAUD (SAINT-)**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-O. de Confolens; pop. aggl., 526 hab. — pop. tot., 1,770 hab. Eglise du XVe siècle, avec crypte.

* **CLAUDE (SAINT-)**, ville de France (Jura), ch.-l. d'arrond., à 40 kilom. S.-E. de Lons-le-Saunier, au confluent de la Bienne et du Tacon; pop. aggl., 6,085 hab. — pop. tot., 7,883 hab. L'arrond. compte 5 cant., 82 comm., 50,040 hab. « Cette ville est extraordinaire, dit Charles Nodier; elle est célèbre par sa fondation, par sa position, par son industrie, cette industrie charmante qui soumet la racine du buis, avec toutes ses images capricieuses, à des formes si variées; par ses souvenirs, par ses phénomènes, et surtout par ses infortunes. Sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui s'est fondée jadis l'illustre abbaye du même nom, qui devint un des monastères les plus célèbres de l'Europe, et qui, selon quelques vieux chroniqueurs, doit même être considérée comme le type et le modèle de tous les ordres monastiques dont la civilisation de notre vieux pays ne tarda pas à ressentir l'heureuse influence. Sous Pierre Morel, quatre-vingt-sixième abbé, un roi visita la riche et puissante abbaye. Louis XI, plus fidèle à ses vœux qu'à ses serments, vint s'y acquitter d'un engagement dont l'histoire n'a pas pénétré les motifs; puis il donna à la ville des remparts et des fortifications qui portent encore son nom. Dix fois attaquée par les hérétiques, dix fois dévorée par les flammes (le plus terrible incendie fut celui du 19 juin 1799, qui fit périr soixante-cinq personnes et consuma trois cents maisons; la perte fut évaluée à 10 millions), toujours menacée par les ouragans, Saint-Claude reposait à peine, au moyen âge, sous la protection des châteaux de Dortan et de Moirans et sous la garantie des barons de Gex et de Château-Blanc, lorsque de nouveaux combats vinrent troubler cette vallée de Mijoux, si taciturne et si tranquille jusqu'à la conquête de la province par Louis XIV, qui la rendit à l'Espagne en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle, la reprit en 1674 et la soumit enfin à la couronne de France.

» On sait que, touché de l'état de servitude où étaient les paysans dépendant de l'abbaye de Saint-Claude, Voltaire rédigea, l'an 1772, en leur faveur, un mémoire qu'ils présentèrent au conseil du roi, avec une dissertation de l'auteur du mémoire sur l'établissement de cette abbaye, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, etc. Le conseil rendit un arrêt qui renvoya l'affaire au parlement de Besançon, chargé de la juger en dernier ressort. Les habitants obtinrent d'être affranchis de la servitude; mais l'abbaye conserva ses autres droits féodaux, qui ne furent supprimés qu'en vertu du décret du 4 août 1789. »

CLAUDE (Nicolas), homme politique français, né à Celles-sur-Plaine (Vosges) en 1823. Il se livra à l'industrie cotonnière et commença par être contre-maître dans la manufacture dont il devint ensuite directeur. M. Claude, devenu un grand industriel, fit partie du grand comité industriel qui siégeait à Mulhouse, du conseil général des Vosges et fut un des fondateurs du journal libéral le *Temps*. Lors de l'invasion allemande en 1870, il était maire de Saulxures-sur-Moselotte. Son patriotisme et le dévouement dont il fit preuve dans ces graves circonstances lui valurent d'être élu député des Vosges à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, par 30,505 voix. M. Claude alla siéger dans le groupe du centre gauche républicain. Il vota contre la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, contre la pétition des évêques, le pouvoir constituant de la Chambre, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, contre le maintien de l'état de siége, pour M. Thiers le 24 mai 1873 et fit une opposition constante au gouvernement de combat. Pendant les intrigues des monarchistes pour rétablir la royauté, M. Claude des Vosges se prononça énergiquement pour le maintien de la République. Le 19 novembre 1873, il vota contre le septennat, puis, en 1874, contre la loi des maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, qui l'avait révoqué de ses fonctions de maire, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, et combattit constamment la politique de M. Buffet. Après la dissolution de la Chambre, il fut porté par les républicains candidat au Sénat dans les Vosges, avec MM. Georges et Claudot, et, de concert avec eux, il adressa aux électeurs une circulaire dans laquelle il disait : « La République, avec M. le maréchal de Mac-Mahon comme président, tel est aujourd'hui en France le fait légal que tout bon citoyen doit respecter et que l'on ne peut contester sans être factieux. C'est ce régime que nous sommes, quant à nous, résolus à défendre aussi bien contre les attaques des utopistes et des violents de tous les partis que contre l'hostilité de ceux qui, avec le regret des gouvernements du passé, auraient conservé le désir secret de les rétablir et l'espoir de profiter un jour de la clause de révision pour détruire l'ordre de choses établi. » L'élection sénatoriale des Vosges occupa vivement l'opinion publique, parce qu'en tête de la liste réactionnaire se trouvait le nom de M. Buffet, l'homme de France qui s'était rendu le plus justement antipathique à la nation. Les électeurs des Vosges répondirent à l'attente du pays en nommant sénateurs M. Claude et ses deux amis politiques, le 30 janvier 1876. M. Claude est allé siéger au Sénat dans le groupe du centre gauche, avec lequel il a constamment voté, d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés.

CLAUDE (Paul-Camille), homme politique français, né à Toul en 1826, mort en 1876. Il fut pendant plusieurs années avoué dans sa ville natale, où il acquit une grande considération, se fit remarquer sous l'Empire par son esprit libéral et devint conseiller général de la Meurthe. Le 8 février 1871, M. Claude fut élu député de ce département par 48,083 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, vota contre la paix, protesta contre le démembrement de son département, qui forma alors, avec ce qui nous restait de la Moselle, le département de Meurthe-et-Moselle, et il continua à siéger à l'Assemblée, où il prit assez fréquemment la parole. M. Claude vota contre les prières publiques, la pétition des évêques, le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, la levée de l'état de siége, etc. Il proposa de faire payer par le pays tout entier les contributions de guerre qui avaient frappé certaines parties du territoire et de faire inscrire sur les listes électorales, sans condition, les Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la France. Après avoir voté pour M. Thiers le 24 mai 1873, M. Claude de Meurthe-et-Moselle fit une opposition constante à toutes les mesures de compression du gouvernement de combat. Il vota contre le septennat le 19 novembre 1873, contribua à renverser le ministère de Broglie, se prononça contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, contre la suppression des élections partielles, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Claude posa sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Toul le 20 février 1876. « Je désire, dit-il dans sa circulaire, que les populations des villes et surtout celles des campagnes, par reconnaissance et par raison, s'attachent à la République comme au seul gouvernement qui, en leur conservant le suffrage universel, leur donnera l'ordre et la paix. » Aucun concurrent ne se présenta contre lui, et il fut élu par 12,468 voix. M. Claude alla siéger et voter avec la majorité républicaine. Pendant les vacances parlementaires, il fut surpris par un orage, au milieu d'un voyage à la campagne, et il périt frappé de la foudre au moment où il était descendu pour retenir ses chevaux effrayés.

CLAUDE FROLLO, un des principaux personnages de *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo. Le poëte a incarné dans ce type, un des plus complets de son œuvre, toute la science et tout l'ascétisme du moyen âge, en même temps que les superstitions grossières et la brutalité sensuelle de cette époque. Claude Frollo, c'est à la fois l'inquisiteur féroce, poursuivant la magie jusqu'au bûcher ou la potence inclusivement, et l'alchimiste qui cherche en même temps la pierre philosophale et les formules évocatoires; c'est aussi le prêtre, enfermé dans le célibat et en proie aux révoltes de la chair, dont toutes ses macérations ne peuvent venir à bout.

CLAUDET (Max), sculpteur français, né à Salins (Jura) en 1840. Son grand-père était député sous le premier Empire. Tout jeune, il s'adonna à la sculpture. Elève de l'école de Dijon, il se rendit à Paris, où il prit des leçons de Jouffroy, puis de Perraud. M. Max Claudet débuta au Salon de 1864 par un buste en terre cuite du poëte *Bonvalot*. Depuis lors, il a exposé successivement : le buste de *Max Buchon* (1865); *Un pêcheur d'écrevisses du Jura*, statue plâtre (1866); *Caïn*, statue plâtre, et le buste de *Rollier* (1868); *Jeune fille tricotant*, statue plâtre; *Petit Italien*, buste marbre (1869); *Jeune homme jouant avec un serpent*, statue plâtre; *Portrait d'Italien*, buste marbre (1870); *Robespierre à la Convention le 10 thermidor*, statue plâtre, qui a été achetée par l'administration des beaux-arts, et l'*Enfant à la fontaine*, statue plâtre (1872); *Enfant jouant avec un oiseau*, statue marbre; *Faune et Satyre*, groupe (1873); *Vigneron du Jura faisant des échalas*, statuette marbre; *Retour du marché*, statue plâtre; une statuette en bronze de *Robespierre* (1874); le *Petit gourmand*, statue marbre; l'*Epée de la France*, statue plâtre (1875); *Un jour de la fête de saint Jean-Baptiste*, groupe bronze; buste en marbre de *Mme* *** (1876); *Hoche enfant*, statue plâtre, et le buste de *Perraud* (1877). On doit, en outre, à M. Max Claudet, qui est un statuaire habile et plein d'imagination : le *Monument funéraire du poëte Max Buchon* (1866); le *Monument commémoratif des combats livrés à Salins* (1871); *Un vigneron*, statue en bronze qui figure sur une fontaine de Salins. Enfin il a publié : *Du modelage et du moulage par soi-même* (1869, avec pl.); *Salins et ses forts* (1871), souvenirs de la guerre de 1870-1871, à laquelle M. Claudet a pris part. Il a reçu en mai 1871 la médaille militaire pour la bravoure qu'il a montrée aux combats livrés devant Salins.

CLAUDIN (Gustave), littérateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) en 1823. Son père, qui était un lettré, ne l'envoya point au collége; il le fit élever sous ses yeux. Le jeune Claudin eut pendant plusieurs années pour professeur le poëte Hégésippe Moreau. Il eut, en outre, la chance heureuse de vivre dans un milieu très-libéral, fréquenté par des hommes tels que Manuel et Béranger. Lorsqu'il eut achevé ses études, il suivit les cours de l'École de droit de Paris et se fit recevoir licencié. A vingt-deux ans, M. Claudin débuta dans le journalisme. Après avoir été attaché à la *Presse* de M. Emile de Girardin, il passa, en 1848, à l'*Assemblée nationale*, journal dirigé par M. de Lavalette. De 1850 à 1855, M. Claudin fut rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*. Il eut, à cette époque, d'ardentes polémiques avec des membres de l'Académie de cette ville, notamment avec l'abbé Cochet. De retour à Paris, il entra au *Pays*, qu'il quitta en 1858, pour faire partie de la rédaction du *Moniteur universel*, auquel il est resté depuis lors attaché. Dans ce journal, M. Claudin a publié un nombre considérable d'articles de variétés. Pendant des voyages que Théophile Gautier fit en Russie, en Algérie et en Angleterre (1861-1862), il écrivit à sa place dans le *Moniteur* le feuilleton des théâtres. Ce fécond écrivain a collaboré, en outre, au *Moniteur du soir* et au *Courrier français*, où il a donné des romans; au *Courrier de Paris* et au *Messager de Paris*, où il a fait la critique théâtrale; au *Figaro*, où il a signé des articles sous le nom d'*Un monsieur en habit noir*. Depuis 1867, M. Claudin rédige le feuilleton dramatique du *Petit Moniteur*, et, depuis plusieurs années, il donne une chronique hebdomadaire à la *Petite Presse*. Il a signé un assez grand nombre d'articles du pseudonyme **Eurotas**. En 1862, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. M. Claudin est un écrivain élégant, spirituel, aux vives allures, un esprit très-dégagé et très-ouvert. Lettré avant tout, il est en politique fort modéré, libéral par goût, assez indifférent au fond sur les formes gouvernementales. Chose singulière, l'auteur de *Palsambleu!* de *Point et virgule* et de tant d'écrits où dominent l'imagination et la vie s'est pris d'une ardente passion pour l'art héraldique. C'est un des plus forts blasonneurs de France et de Navarre, et nul peut-être ne professe une admiration plus sincère pour cet art hiéroglyphique, archaïque et démodé. Outre ses innombrables articles et plusieurs brochures, on lui doit : *Entrevue de M. Arouet de Voltaire et de M. Victor Considérant dans la salle des conférences du purgatoire* (1849, in-16); *Palsambleu!* roman de mœurs (1856, in-32); *Point et virgule* (1859, in-12); *Paris* (1862, in-12); *Paris et l'Exposition universelle* (1867, in-12); *Méry, sa vie intime* (1868, in-32); *Entre minuit et une heure* (1868, in-12), étude sur la vie dorée; *Almanach de la défense nationale* (1871, in-18); *Trois roses dans la rue Vivienne* (1877, in-12), roman dans lequel l'esprit et le sentiment se mêlent à doses égales, et où l'on trouve une peinture de la vie mondaine faite par un homme qui connaît Paris à fond.

* **CLAUSEN** (Henri-Nicolas), théologien et homme politique danois. — Il est mort en avril 1877.

CLAUSUS, roi sabin, partisan de Turnus contre Enée. Suivant Virgile, il fut la tige de la famille romaine des Claudius.

CLAVATULE s. f. (kla-va-tu-le — du lat. *clava*, massue). Moll. Genre formé de quelques espèces de pleurotomes, puis abandonné.

* **CLAVEAU** s. m. — Encycl. Art vétér. V. CLAVELÉE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

CLAVEAU (Antoine-Gilbert), avocat français, né à Châteauroux en 1788. Il fit son droit et obtint le grade de docteur. Les ressources de sa famille étant très-minimes, il dut, pour poursuivre ses études, donner des leçons dont le produit assura son indépendance. Il se fit inscrire au tableau des avocats à Paris et commença par plaider quelques affaires civiles, puis s'adonna bientôt presque exclusivement aux affaires criminelles. Il défendit notamment le nommé Eberlé, gardien de la Conciergerie, qui était accusé d'avoir favorisé l'évasion de La Valette, sauvé par sa femme dans les conditions que l'on sait (1815). Il sauva la tête de son client, qui fut condamné à deux ans de prison. Il défendit encore deux fourriers de la garde royale, accusés de complot contre la vie du comte d'Artois, mais il ne put les sauver. Il les assista jusqu'à l'heure de l'exécution et communiqua aux journaux le récit de cette pénible scène. Il fut, pour sa conduite en cette circonstance, réprimandé publiquement par le procureur général Bellart. Il défendit encore Bouton et Gravier, accusés d'avoir essayé de faire avorter la duchesse de Berry, en tirant des pétards sous une des arcades du Carrousel pendant les derniers mois de sa grossesse. Ses clients furent condamnés, mais il parvint à les arracher au bourreau. En 1827, il obtint encore l'acquittement des élèves de l'Ecole des arts et métiers de Châlons, accusés de complot contre la sûreté de l'Etat.

Après 1830, il resta au barreau, bien qu'on lui offrît une situation dans la magistrature. Il publia en 1831 un ouvrage important sur la police de Paris et rédigea en faveur du berger Pourril, accusé d'avoir tué un prétendu sorcier, un mémoire dans lequel il excipait de la bonne foi de son client, qui avait cru faire une action louable et tuer le diable en personne.

Vers 1835, il fit un riche mariage et voulut entreprendre avec la dot de sa femme une exploitation agricole. Il perdit rapidement une partie de cette fortune et en mourut de chagrin.

CLAVEAU (Anatole-Ferdinand), littérateur français, né à Bièvre (Seine-et-Marne) en 1835. A dix-neuf ans, il se fit admettre à l'Ecole normale supérieure; puis, renonçant à suivre la carrière de l'enseignement, il se tourna vers les lettres. M. Claveau collabora à divers journaux littéraires et politiques, au *Courrier franco-italien* (1857), à la *Revue de l'instruction publique*, à la *Revue contemporaine*, où il fit, de 1859 à 1868, une chronique littéraire, au *Journal des Débats*, à l'*Epoque*, où il publia un roman intitulé *Une partie carrée*; au *Petit journal*, au *Figaro*, aux *Cinq centimes illustrés*, au *Peuple*, au *Journal de Paris*, au *Soleil*, etc. De 1865 jusqu'à la fin de l'Empire, il fut attaché comme secrétaire rédacteur au Corps législatif, et il reçut la croix de la Légion d'honneur en 1869. M. Claveau a en outre publié le *Roman de la Comète* (1857, in-18) et les *Nouvelles contemporaines* (1860, in-18).

CLAVELISATEUR s. m. (kla-ve-li-za-teur — rad. *clavelée*). Celui qui croit utile d'inoculer la clavelée.

CLAVIGER, surnom de Janus, qu'on représentait portant des clefs (lat. *clavis*, clef). ‖ Surnom de l'Amour, gardien de la chambre à coucher de Vénus, ainsi que le dit Euripide. ‖ Surnom d'Hercule, porteur d'une massue (lat. *clava*, massue).

* **CLAVULAIRE** adj. m. Se disait d'un certain chariot...

— s. m. Zooph. Genre de la famille des alcyoniens.

* **CLAYE-SOUILLY**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond et à 15 kilom. O. de Meaux, entre la Beuvronne et le canal de l'Ourcq; pop. aggl., 1,381 hab. — pop. tot., 1,684 hab.

* **CLAYETTE** (LA), bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. S. de Charolles, au pied d'une montagne, sur le bord d'un lac alimenté par la Genette; pop. aggl., 1,528 hab. — pop. tot., 1,748 hab. Les paysages qui entourent ce bourg rappellent certaines régions de la Suisse.

CLAYITE s. f. (klè-i-te — de l'angl. *clay*, argile). Minér. Nom donné à un minerai trouvé dans les mines de quartz, au Pérou.

— **Encycl.** La *clayite* se présente sous forme de croûtes cristallines dont la composition n'est point nettement définie. Elle fond au chalumeau avec une grande facilité et donne avec la soude un globule métallique. Elle paraît composée d'un mélange de sulfarsénite et de sulfantimonite de soude. Sa dureté est de 2,5. Elle se présente en dodécaèdres rhomboïdaux, avec faces du tétraèdre.

* **CLAYS** (Paul-Jean), peintre belge. — Parmi les tableaux qu'il a exposés à Paris depuis l'Exposition universelle de 1867, où il obtint une médaille de 2e classe, nous citerons : *Entrée de la rivière de Southampton*, *Calme dans l'Escaut* (1868); *Un calme plat en Hollande*, *Un coup de vent sur l'Escaut* (1874); la *Tamise aux environs de Londres*, *Calme par un temps orageux*, *Sur l'Escaut* (1875); *Bruges*, la *Mer du Nord* (1876); le *Zuyderzée par un temps calme*, *Un canal en Zélande* (1877). M. Clays a été décoré de la Légion d'honneur en 1875.

CLÉCY, bourg de France (Calvados), cant. et à 10 kilom. de Thury-Harcourt, arrond. et à 25 kilom. de Falaise, sur la rive gauche de l'Orne; pop. aggl., 265 hab. — pop. tot., 2,029 hab. Fabriques de dentelles et filatures de coton; fabriques de chaux.

* **CLEDEN-CAP-SIZUN**, bourg de France (Finistère), cant. et à 16 kilom. de Pont-Croix, arrond. et à 48 kilom. O. de Quimper, au bord de l'Océan; pop. aggl., 184 hab. — pop. tot., 2,360 hab.

* **CLÉDER**, bourg de France (Finistère), cant. et à 9 kilom. de Plouzévédé, arrond. et à 27 kilom. N.-O. de Morlaix, au bord de la Manche; pop. aggl., 433 hab. — pop. tot., 4,772 hab. Aux environs, château de Kermenguy et ruines du château de Kergournadech.

Clef (LA), comédie en quatre actes, en prose, de MM. Labiche et Duru (théâtre du Palais-Royal, décembre 1876). C'est une de ces bouffonneries dont l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie* est coutumier. Mme Rinçonnet, une bonne bourgeoise, s'aperçoit que son mari fait des fredaines, et comme c'est sa dot qui constitue le plus clair des revenus du ménage, elle met M. Rinçonnet au pain sec, elle lui retire la clef de la caisse et l'avertit qu'il n'aura pas plus que 100 francs par mois pour ses menus plaisirs. « Tiens, dit la bonne, ils ne sont pas mariés, et madame donne des appointements à monsieur. » Toute la pièce roule sur les situations embarrassantes où plonge Rinçonnet la fameuse clef qui lui manque. Il se fait voler par des grecs et ne peut payer; il passe pour un voleur parce qu'il a ramassé un porte-cigares, qui, du reste, lui est volé, et l'on croit généralement qu'il se fait entretenir par des femmes. A la fin, il rentre en possession de la clef. Il y a un jeune homme auquel Mme Rinçonnet a écrit d'une façon assez tendre; Rinçonnet parvient à conquérir la lettre et il la rend à sa femme en échange de la clef : donnant, donnant. C'est là le canevas de la pièce, mais les auteurs ne l'ont suivi que de loin en loin, et ils ont rempli les intervalles par une foule de scènes sans aucun rapport avec leur sujet, mais d'une grande gaieté, suivant leur habitude.

Clef d'or (LA), comédie lyrique en trois actes, de MM. Octave Feuillet et Louis Gallet, musique de M. Eugène Gautier; représentée pour la première fois sur le Théâtre-Lyrique le 14 septembre 1877. Tout le monde a lu la charmante nouvelle d'Octave Feuillet, intitulée la *Clef d'or*. C'est ce bijou que M. Louis Gallet a transporté sur la scène, et le livret vaut la nouvelle. En deux mots, voici le sujet : Une jeune fille, Mlle Suzanne du Cherny, épouse M. Raoul d'Athol. Au retour de la mairie et de l'église, elle entend une conversation entre son mari et M. Georges Verrion et apprend brutalement qu'elle a été choisie sans amour, acceptée pour sa dot et par convenance mondaine, par bon ton, comme cela se pratiquait au XVIIIe siècle. Dès lors, elle reprend à son mari la clef de son cœur, la *Clef d'or*, et elle déclare qu'elle ne la lui rendra que lorsqu'il aura fait amende honorable. C'est une condamnation... à temps, et le mari en abrége la durée, car il se met bientôt à aimer sa femme. La *Clef d'or* n'est que l'analyse minutieuse d'un cœur de sceptique et d'une âme de vierge; c'est peut-être, de toutes les œuvres d'Octave Feuillet d'essence légère, la plus volatilisable, et s'il y a, dans ce sujet, matière à étude psychologique, il semblait difficile d'y trouver une source abondante de mélodie; cependant M. Eugène Gautier en a tiré une très-intéressante partition, alerte, narquoise et passionnée. L'introduction est d'un excellent effet. Le premier duo : *Elle a vingt ans*, est d'une facture très-franche. La fable du *Renard et des raisins* est notée avec malice, et cette qualité se retrouve encore dans le duo du deuxième acte, entre Suzanne et d'Athol, duo très-coloré et très-vif. L'air du *Rossignolet* est très-original et restera comme un exercice de gymnastique vocale. Au troisième acte, il faut signaler l'air de Georges : *Je veux enfin qu'elle connaisse*, et le finale, trop simple à notre gré.

L'orchestration a été traitée de main de maître, ce qui n'a surpris personne. M. Eugène Gautier a déjà donné sa mesure dans le *Mariage extravagant* et le *Docteur Mirobolan*. Ajoutons que l'orchestre du Théâtre-Lyrique est irréprochable. Quant aux interprètes, c'étaient Mme Marimon, MM. Bouhy et Achard, trois artistes d'élite, qui assurèrent à eux seuls le succès.

* **CLEFMONT**, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. E. de Chaumont, sur une colline qui domine la Meuse; pop. aggl., 425 hab. — pop. tot., 429 hab. Fabrique de limes, coutellerie, fonderie de cloches.

* **CLÉGUÉREC**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. N.-O. de Pontivy; pop. aggl., 456 hab. — pop. tot., 3,335 hab.

CLÉIA, une des Hyades.

CLÉIDARTHROCACE s. f. V. CLIDARTHROCACE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

CLEINIS ou **CLINIS**, Babylonien, époux d'Harpé, dont il eut trois fils, Lycius, Harpasus, Ortygius, et une fille, Artémiché. Il possédait de nombreux troupeaux et était aimé d'Apollon et de Diane. Ayant voulu imiter les Hyperboréens, qui sacrifiaient des ânes à Apollon, ce dieu lui ordonna de n'en rien faire et de continuer à lui offrir comme par le passé des bœufs et des moutons. Lycius et Harpasus ne tinrent pas compte de cet ordre; alors Apollon inspira aux ânes une telle rage, qu'ils se jetèrent sur Cleinis et ses enfants et les déchirèrent cruellement. Les dieux prirent ces derniers en pitié et les changèrent en oiseaux, Cleinis en aigle, Harpé et Harpasus en faucons, Lycius en corbeau, Ortygius en mésange et Artémiché en un oiseau nommé *piphinx* par les Grecs.

CLÉIS, une des nymphes de l'île de Naxos, auxquelles Jupiter confia l'éducation du jeune Bacchus.

* **CLELLES**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S. de Grenoble, dans un vallon cultivé et boisé en forme de fer à cheval; pop. aggl., 454 hab. — pop. tot., 730 hab.

CLÉMANDOT (Louis), chimiste et industriel, né à Paris en 1815. Elève de l'Ecole des arts et métiers, il en sortit avec le diplôme d'ingénieur civil (1836) et fut chargé pendant un certain temps de diriger une fabrique de sucre dans l'Ain. Par la suite, il fut mis à la tête de la cristallerie de Clichy, près de Paris, et depuis lors il s'est constamment occupé de la fabrication du verre. Grâce à ses connaissances en chimie et à son remarquable esprit d'initiative, M. Clémandot a fait faire de grands progrès à l'industrie de la verrerie. Il a créé des fours perfectionnés pour la fusion du verre, amélioré le cristal blanc, qui peut rivaliser avec le cristal anglais, obtenu des colorations plus pures, et, grâce à l'emploi de l'acide borique, il a créé des verres dits boro-silicates de chaux, de baryte, de magnésie, de zinc, d'une pureté et d'une blancheur admirables. Enfin, de concert avec M. Peligot, il a trouvé d'ingénieux procédés pour l'irisation et la coloration du verre (1876). Les produits obtenus par M. Clémandot lui ont valu de nombreuses médailles aux expositions et la croix de la Légion d'honneur en 1855.

CLÉMENCEAU (Georges-Benjamin), médecin et homme politique français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1841. Il vint à Paris pour y faire ses études médicales et se lia avec la jeunesse républicaine des écoles. Il collabora même à quelques journaux éphémères publiés dans le quartier Latin; poursuivi par la police impériale, il fut même, durant quelque temps, privé de ses inscriptions. Il partit alors pour l'Amérique, où il séjourna quelque temps, puis il vint reprendre le cours de ses études. Il fut reçu docteur par la Faculté de Paris avec une thèse où il exposait les idées philosophiques les plus avancées.

Vers 1870, M. Clémenceau s'établit comme médecin à Montmartre, où il devint très-rapidement populaire. Au lendemain de la révolution du 4 septembre, il fut nommé maire du XVIIIe arrondissement par le gouvernement de la Défense nationale, puis, un mois plus tard, membre de la commission de l'enseignement communal. En qualité de maire, il prescrivit, par une circulaire en date du 28 octobre, l'enseignement laïque dans son arrondissement. Après l'affaire du 31 octobre, il donna sa démission; mais, aux élections municipales du 5 novembre, il fut nommé maire par 9,400 voix. Au 8 février 1871, il obtint 95,000 voix et fut élu représentant du département de la Seine. Il siégea à l'extrême gauche. Le 18 mars 1871, M. Clémenceau se trouvait à la mairie du XVIIIe arrondissement quand on vint lui apprendre que les généraux Clément Thomas et Lecomte avaient été fusillés; il se rendit en toute hâte rue des Rosiers et ne put que constater la mort de ces victimes de la guerre civile. Quand parurent devant le conseil de guerre (novembre 1871) les individus accusés d'avoir fusillé les deux généraux, M. Clémenceau fut cité comme témoin; mais, par une tactique qui se reproduisit plusieurs fois depuis, l'acte d'accusation était rédigé de façon à laisser entendre que l'élu du XVIIIe arrondissement était responsable de la mort des deux généraux. M. Clémenceau demanda qu'on le mît au banc des accusés, afin que la lumière se fît complète sur sa conduite en cette circonstance, et il ne put l'obtenir.

Il résulta d'ailleurs des débats que, le 18 mars, M. Clémenceau, naguère si populaire, avait perdu toute influence sur ses administrés, que la tentative faite le matin même contre l'artillerie de Montmartre avait surexcités au dernier point.

M. Clémenceau prit une part très-active aux démarches faites pour éviter la collision entre les gardes nationaux parisiens et les troupes de Versailles. Le 20 mars, il signait, avec la plupart des députés et des maires, une déclaration aux Parisiens, déclaration dans laquelle il était dit que, « pour sauver Paris et la République en écartant toute cause de collision, » les députés allaient demander à l'Assemblée de voter deux mesures qui devaient donner satisfaction aux vœux légitimes de la population parisienne. Ces mesures consistaient en l'élection d'un conseil municipal parisien par le suffrage universel et en la nomination par les gardes de tous les chefs de la garde nationale. Le jour où paraissait cette déclaration, M. Clémenceau déposait sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi portant qu'il serait procédé dans le plus bref délai à l'élection des membres du conseil municipal de Paris, composé de 80 membres, lequel choisirait dans son sein un membre qui exercerait les fonctions de maire. Cette proposition fut accueillie par des murmures; le lendemain, M. Clémenceau revenait sur son projet et déclarait que, si on pouvait annoncer l'élection immédiate du conseil municipal de Paris au nom du gouvernement légal, tout rentrerait immédiatement dans l'ordre. Il ajoutait « que sa conviction profonde était que le rejet de sa proposition conduirait la France aux abîmes. » M. Clémenceau voyait juste; les événements ne l'ont que trop bien démontré; mais la Chambre ne voulut rien entendre et vota l'ordre du jour pur et simple. C'était donner à la poignée d'inconnus qui détenait le pouvoir à Paris une arme dont elle allait se servir pour soulever la capitale contre le gouvernement légal.

Le 23 mars, M. Clémenceau fut expulsé de sa mairie par les ordres du Comité central. Il protesta contre cet abus de pouvoir et déclara que, s'il n'avait point fait appel à la force pour se maintenir à son poste, c'était simplement pour éviter l'effusion du sang.

Le 25 mars, les députés présents à Paris et plusieurs maires signèrent une affiche dans laquelle ils invitaient leurs concitoyens à prendre part aux élections faites sur convocation du Comité central. Cette démarche, bien qu'elle impliquât indirectement la reconnaissance d'un pouvoir insurrectionnel, était peut-être la seule chance de salut qui restât; car, en prenant part à l'élection, la fraction républicaine qui échappait à l'influence du Comité pouvait paralyser les efforts faits par lui pour accaparer le pouvoir.

Malheureusement, les conseils donnés par les maires et députés de Paris ne furent pas suivis, et les candidats du Comité furent élus à peu près partout. M. Clémenceau, qui, au 5 novembre 1871, obtenait 9,400 voix dans le XVIIIe, en recueillit à peine 700, tant étaient grandes et l'indifférence des uns et la désaffection des autres pour tout ce qui, de près ou de loin, touchait à un gouvernement qu'on accusait de tendre à une restauration monarchique.

Le 27 mars, M. Clémenceau donna sa démission de député. Dans la lettre qu'il adressait à ce propos à M. Grévy, il disait : « Dans la conviction profonde où je suis de ne pouvoir plus même essayer d'être utile au pays en continuant à siéger au sein de l'Assemblée nationale, je vous adresse ma démission. »

Au mois de juillet 1871, M. Clémenceau fut nommé membre du conseil municipal pour le quartier Clignancourt (XVIIIe arrondissement) avec 1,652 voix. Aux élections municipales de novembre 1874, les électeurs furent bien plus nombreux, et M. Clémenceau obtint 5,980 voix. Il fut nommé secrétaire du conseil, puis vice-président au mois de mai 1875, et enfin président le 29 novembre. En prenant possession du fauteuil, M. Clémenceau prononça une allocution qui fut très-remarquée et dans laquelle il fit un grand éloge de la capitale, « ce laboratoire immense où viennent aboutir et séjourner toutes les idées françaises pour se répandre de là sur tout le territoire, par ceux-là mêmes qui étaient venus les apporter à Paris et les y mettre en harmonie avec le génie de la France... »

Au conseil municipal, M. Clémenceau siégeait à l'extrême gauche; il a signé l'adresse en faveur de la candidature Barodet et la protestation contre les tentatives de restauration monarchique.

Aux élections du 20 février 1876, l'ancien président du conseil municipal de Paris fut élu député, à une grande majorité, dans le XVIIIe arrondissement. M. Clémenceau se présentait comme candidat radical et acceptait le programme dont les termes avaient été arrêtés par les grandes réunions républicaines de Paris. Ce programme comprenait : l'amnistie, l'abolition de la peine de mort, la suppression de l'état de siége, l'intégrité du suffrage universel, la rentrée des pouvoirs publics à Paris, la liberté de réunion et d'association, l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque, la révision de l'assiette des impôts, le service militaire obligatoire pour tous, l'élection des maires par les conseils municipaux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.

* **CLÉMENT** (Ambroise), économiste. — Il a succédé, en 1872, à M. de Lafarelle comme membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Le dernier ouvrage qu'il a publié est un *Essai sur la science sociale : économie politique, morale, expérimentale et théorique* (1867, 2 vol. in-8°).

* **CLÉMENT** (Jean-Pierre), économiste. — Il est mort à Paris en 1870. Nous citerons, parmi les dernières publications de cet homme distingué : la *Police sous Louis XIV* (1866, in-8°); *Une abbesse de Fontevrault au XVIIe siècle. Gabrielle de Rochechouart de Mortemart* (1869, in-8°) et *Histoire de Colbert et de son administration*, avec une préface par A. Geffroy (1874, 2 vol. in-8°), ouvrage posthume.

* **CLÉMENT** (Félix), compositeur de musique et littérateur. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Musiciens célèbres depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours*, avec 44 portraits à l'eau-forte et 3 reproductions héliographiques d'anciennes gravures (1868, in-8°), dont la 2e édition a paru en 1874; *Dictionnaire lyrique ou Histoire des opéras, contenant l'analyse et la nomenclature de tous les opéras et opéras-comiques représentés en France et à l'étranger depuis l'origine de ce genre d'ouvrages jusqu'à nos jours* (1869, in-8°), avec Pierre Larousse. Cet ouvrage, intéressant et fort bien fait, a été complété par deux suppléments, et un troisième est en cours de publication (1877). Citons enfin : *Méthode d'orgue, d'harmonie et d'accompagnement, comprenant toutes les connaissances nécessaires pour devenir un habile organiste* (1874, in-4°).

CLÉMENT (Victor), membre de la Commune, né vers 1820. Il était ouvrier teinturier à Paris quand, vers 1863, il s'affilia à l'Internationale des travailleurs. Il fit assez peu parler de lui sous l'Empire et ne commença à prendre la parole d'une façon suivie dans les clubs que pendant le premier siége (1870-1871). Le 26 mars 1871, il fut élu membre de la Commune dans le XVe arrondissement par 5,000 voix. Il fut d'abord délégué à la commission des finances, puis à l'inspection des prisons. Le 25 avril, il fut nommé membre de la commission de révision des arrêts de la cour martiale. Il fit une opposition constante, et qui n'était pas sans danger, aux mesures violentes prises par la majorité de ses collègues. Il vota notamment contre la validation des élections à la majorité absolue des suffrages et contre la création d'un comité de Salut public. Il fut arrêté à Paris et condamné le 3 septembre 1871 à trois mois de prison pour avoir fait partie d'un gouvernement insurrectionnel. Le 3e conseil de guerre lui tint compte de la modération et du courage avec lequel il avait combattu les motions violentes proposées par ses collègues.

CLÉMENT (Pierre-Léon), homme politique français, né à Orsennes (Indre) en 1829. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, et il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Il était depuis 1869 membre du conseil général de l'Indre lorsque, le 8 février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale dans ce département par 37,904 voix. M. Clément alla siéger au centre droit et vota avec les monarchistes cléricaux. Il se prononça pour la paix, pour les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, et donna une pleine adhésion, en 1872, à un manifeste ultra-clérical publié dans l'Indre. Le 24 mai 1873, M. Clément contribua au renversement de M. Thiers. Toutes les mesures propres à étouffer la liberté et la République que proposa le gouvernement de combat trouvèrent en lui un approbateur chaleureux. Il se prononça pour le maintien de l'état de siége, en faveur de la circulaire Pascal, contre la liberté des enterrements, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, et, après l'avortement des intrigues monarchiques pour restaurer la monarchie de droit divin, il vota le septennat (19 nov. 1873). En 1874, M. Clément continua à soutenir la politique de M. de Broglie et repoussa les propositions Périer et Maleville. En 1875, il vota contre l'amendement Wallon, se rallia néanmoins à la constitution du 25 février, donna son concours au cabinet Buffet et vota la loi sur l'enseignement supérieur. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Clément fut porté candidat au Sénat dans l'Indre par l'Union conservatrice et fut élu le 30 janvier 1876. Il est allé siéger dans les rangs de la droite, avec laquelle il a voté dans un sens constamment hostile à l'affermissement du gouvernement de la République.

CLÉMENT (Jean-Baptiste), membre de la Commune de Paris, né à Boulogne-sur-Seine en mai 1837. Il était fils d'un meunier aisé; cependant il dut entrer en apprentissage à l'âge de douze ans et resta durant sept ans environ chez un garnisseur en cuivre. Devenu ouvrier habile, il se remit à l'étude et tenta de combler les lacunes de son éducation. Il fit alors quelques chansons qui eurent un succès assez vif, grâce aux idées assez larges qu'elles contenaient et aussi à ce qu'elles furent interprétées par Darcier. Parmi ces productions, on peut citer : *Quatre-vingt-neuf*, l'*Eau va toujours à la rivière*, *Fournaise*, *Ah! le joli temps*, etc. M. Clément, qui jusqu'en 1869 était resté étranger à la politique, entra dans le journalisme militant au moment des élections. Il écrivit quelques articles pour les *Tablettes politiques*, le *Pavé*, puis fonda le *Casse-tête*, feuille éphémère qui avait la prétention d'imiter la *Lanterne* de Rochefort. Au mois de janvier 1870, il entra à la *Réforme* et donna dans ce journal, sous le titre de *Carmagnoles*, une série de *Chroniques parisiennes*, qui lui valurent un an de prison pour injures au chef de l'Etat et excitation des citoyens à la haine des uns contre les autres. La révolution du 4 septembre mit M. Clément en liberté; il en profita pour rentrer dans le journalisme militant et publia dans le *Courrier français* et dans le *Cri du peuple* des articles où il se prononçait avec force pour la guerre à outrance et blâmait énergiquement l'inaction du gouvernement de Paris. Il servit durant le siége dans les bataillons de marche de la garde nationale et fréquenta assidûment les clubs, où il eut un certain succès. Après le 18 mars 1871, il fut nommé membre